

AST Groupe : protocole d'accord pour une prise de participation dans le groupe Jacob

(Boursier.com) – **AST Groupe** a signé un protocole d'accord pour une prise de participation majoritaire dans le Groupe Jacob, basé à La Charité sur Loire.

Le Groupe Jacob, créé en 1929, est leader dans la fabrication industrielle de composants structuraux en bois pour le marché de la construction neuve. Ces composants sont la charpente, les murs (parois verticales), les planchers porteurs (parois horizontales), les panneaux de toiture porteurs (parois obliques).

Le Groupe Jacob possède deux sites de production entièrement robotisés de 11 000 m² et 10 000m² à la Charité sur Loire (58). Le groupe est le seul fabricant français et le 2ème européen à être titulaire du marquage CE.

Cette association de savoir-faire et d'expériences entre A.S.T Groupe et le Groupe Jacob permettra, à travers un réseau de concessionnaires exclusifs, une intégration unique des compétences de la fabrication à la distribution de maisons à ossature bois.

Cette offre, à destination des primo accédants, sera composée d'une gamme de maisons respectant, dès à présent, les futures normes du Grenelle de l'environnement (Basse Consommation d'Energie).

D'autre part, et dans le cadre des marchés publics (bailleurs sociaux), le Groupe Jacob, déjà présent au travers du produit ossature bois, va compléter son offre en proposant la réalisation complète des logements en s'appuyant sur les centres techniques d'A.S.T Groupe.

" Cet accord unique permet à A.S.T Groupe de devenir le leader de la construction de maisons à ossature bois en France avec une capacité de production annuelle de 2 000 maisons " indique le management d'AST Groupe.

